

Sujet : RE: HAUTE IMPORTANCE - Fwd: URGENT : UBS - Dossier : 81 26 019710 E

De : "OP-Secteur 9 (DF)" <OP-Secteur9@etat.ge.ch>

Date : 07/08/2026 09:29

Pour : Chantal Perret <chantalperret@hotmail.com>

Copie à : "Paulos Victor (DF)" <victor.paulos@etat.ge.ch>, "Erriquez Geoffrey (DF)" <geoffrey.erriquez@etat.ge.ch>

Madame,

Nous accusons réception de votre courriel, lequel a retenu toute notre attention.

Les investigations bancaires ont été effectuées à la suite de votre venue à l'Office.

En effet, du fait que votre situation n'ait pas été mise à jour puisque la collaboration entre vous et l'huissier présent en date du 26 juin dernier fut un échec, l'Office a procédé aux investigations précitées.

Le nécessaire pourra être fait dès lors que votre situation sera mise à jour et qu'un protocole d'audition aura été signé.

Nous vous adressons, Madame, nos meilleures salutations.

Arnaud CHIRI

Huissier

REPUBLIQUE DU CANTON DE GENEVE

Département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures (DF)

Office cantonal des poursuites - Direction de l'exécution

Rue du Stand 46

Case postale 208 – 1211 Genève 8

Tél. +41 22 388 92 09

Site Internet www.ge.ch/poursuites

Code d'acheminement interne : A802ER

De : Chantal Perret <chantalperret@hotmail.com>

Envoyé : mercredi, 5 août 2026 20:21

À : OP-Secteur 9 (DF) <OP-Secteur9@etat.ge.ch>; Erriquez Geoffrey (DF) <geoffrey.erriquez@etat.ge.ch>

Objet : HAUTE IMPORTANCE - Fwd: URGENT : UBS - Dossier : 81 26 019710 E

PRUDENCE. Ce message provient d'un expéditeur externe à l'État. Ne cliquez sur les liens ou n'ouvrez les pièces jointes que si vous faites entière confiance à cet expéditeur.

De haute importance

----- Message transféré -----

Sujet :URGENT : UBS - Dossier : 81 26 019710 E

Date :Wed, 5 Aug 2026 20:13:08 +0200

De :Chantal Perret <chantalperret@hotmail.com>

Pour :victor >> "Paulos Victor (DF)" <victor.paulos@etat.ge.ch>, Errique
Geoffrey (DF) <geoffrey.erriquez@etat.ge.ch>

De haute importance

**Par recommandé avec signature et
par email**

Office cantonal des poursuites

Rue du Stand 46

CH - 1204 Genève

À l'attention de Victor PAULOS,

Chef de Secteur – Huissier

Genève, le 5 août 2026

Concerne : **Dossier : 81 26 019710 E**

M
I
S
E
E
N
D
E
M
E
U
R
E

Monsieur,

En date du 8 juillet 2026, vous avez fait bloquer mon compte personnel (à mon nom uniquement) auprès de Postfinance (sur lequel est versé uniquement ma rente AVS mensuelle).

Postfinance, à votre demande expresse, a bloqué mon compte à Postfinance.

En date du 8 juillet 2026, vous avez fait bloquer notre compte garantie de loyer de mon époux et de moi-même, auprès de UBS.

UBS, à votre demande expresse, a bloqué notre compte garantie de loyer, de mon époux et de

moi-même.

Il n'a dès lors pas pu vous échapper que ces deux comptes contiennent une somme dérisoire pour mes besoins de survie.

Je vous demande de libérer immédiatement la part insaisissable de mon compte à Postfinance, afin que je puisse subvenir à mes besoins alimentaires et de première nécessité.

Vous n'êtes pas sans savoir que j'ai déposé des déterminations le 26 juin 2026 auprès de l'Office des poursuites de la République et de l'Etat du canton de Genève.

Avec les plus expresses réserves.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Chantal Perret